



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réserve

Question écrite n° 44813

## Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur la formation au parachutisme. Le parachutisme ne peut en effet être réduit à la seule fonction de moyen de transport d'assaut. Il s'agit également d'une des formations morales militaires les plus marquantes. La gloire acquise par les troupes aéroportées françaises en est la preuve. Or, depuis l'an dernier, la préparation militaire parachutiste est réservée aux seuls élèves des lycées militaires et n'est donc plus accessible aux jeunes filles et aux jeunes gens issus de la société civile, les privant ainsi, sans explication, d'une initiation attirante à la vie militaire et de nature à les inciter à l'engagement dans l'armée. Il souhaite connaître les raisons d'une telle restriction et connaître les perspectives envisagées pour redonner accès à tous à la préparation militaire parachutiste.

## Texte de la réponse

La vocation des préparations militaires est notamment de donner une image attractive et dynamique de la défense et de faciliter ainsi le recrutement du personnel militaire d'active. Cette vocation ne se justifie pas s'agissant des préparations militaires parachutistes (PMP), dans la mesure où les régiments de troupes aéroportées bénéficient d'une attractivité naturelle. Par ailleurs, le dispositif des PMP a été jugé trop lourd au regard des charges qu'il entraîne, alors que son effet direct sur le recrutement n'est pas avéré. Par conséquent, le nombre de places offertes aux PMP a été limité à 200 par an. La PMP est désormais principalement destinée aux jeunes gens préparant les concours d'entrée aux grandes écoles au sein des lycées militaires. Cependant, dans le souci constant d'entretenir ses liens avec les jeunes Français, l'armée de terre a mis en place les préparations militaires « découverte » (PMD), qui constituent une forme de préparation militaire particulière, relevant exclusivement de la responsabilité des commandants de formation. Les PMD permettent à nos jeunes concitoyens de découvrir un régiment et ses activités au travers d'un stage de mise en situation. Ces préparations leur offrent la possibilité de vivre une première expérience en milieu militaire et de recevoir une information sur les carrières proposées par l'armée de terre et la défense.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44813

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 2009, page 2692

**Réponse publiée le :** 19 mai 2009, page 4851